**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT**

ROYAUME DU MAROC

Assistance technique aux nouveaux projets inscrits dans le cadre du reliquat du programme BID 4

Secteur : Eau potable

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : Mode de financement islamique – conforme à la Charia

N° de Financement : 2MOR0138

Appel à Manifestation d’intérêt international n° : 19/DR1/CE/D/2021

 L’Office National de l’Electricité et de l’Eau Potable- Branche Eau (ONEE-Branche Eau) : a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût de la réalisation de nouveaux projets, visant l’accès à l’eau potable de quelques communes rurales, le renforcement, et la réhabilitation des systèmes d’AEP des zones urbaines dans les provinces de Tiznit, Agadir Ida Outanane, Taroudant, Inezgane, Ait Melloul, et Chtouka Ait Baha, relevant de la région de Souss-Massa, et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent :

 - Définition en concertation entre l’ONEE-Branche Eau et l’Assistance technique (AT) de l’approche globale de l’exécution des projets ;

- Revue des études techniques des projets ;

- Mobilisation sociale des populations à travers l'organisation de campagnes d’animation au profit des bénéficiaires et des Communes pour l’implication des populations dès le début du projet, pour la vérification de la demande et dans le choix du mode de desserte, du mode de gestion et pour la sensibilisation à l'hygiène et à l'utilisation de l'eau ;

- Préparation et Lancement des appels d’Offres et attribution des marchés ;

- Suivi de réalisation des travaux ;

- Participation à la réception des installations ;

- Suivi et évaluation.

La durée globale de l’assistance technique de ce programme est de 48 mois. La mobilisation des équipes se fera au fur et à mesure de la préparation des projets et la cessation de leur activité se fera au fur et à mesure d’achèvement des projets.

La Direction Régionale du Sud de l’ONEE-BRANCHE EAU invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

* Références dans des programmes d’Assistance des programmes d’AEP intégrant les prestations de réalisation et/ou validation des études, suivi des travaux, coordination et gestion technique et financière des projets…etc. Les programmes à prendre en compte sont ceux qui ont permis de desservir une population totale supérieure à 40.000 hab et réalisés au cours des **quinze (15) dernières années**.
* Références pour des prestations d’animation sociale et mesures d’accompagnement avec une approche participative pour des programmes d’AEP. Les programmes à prendre en compte sont ceux qui comprennent plusieurs projets et qui ont permis de desservir une population rurale supérieure à 40.000 hab et réalisés au cours des quinze **(15) dernières années**.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode (SFQC) Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux indiquées : 08 :30 à 16 :30, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en personne ou par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 12 Juillet 2021 à 10 heures (heure locale)**.

**Office National de l’Electricité et de l’Eau Potable-Branche Eau**

**(ONEE-Branche Eau)**

**Direction Régionale du Sud**

**ABOULKCAEM Hassan Chef Division Achats de la Direction Régionale du Sud**

**Adresse : rue 18 novembre QI Agadir**

**Tel : (+ 212) 05 28 82 72 26**

**Fax : (+212) 05 28 82 34 00**

**Courriel : haboulkacem@onee.ma**